

PLAN





PLAN AGIR FOOD

L'alimentation

c'est nous TOUS !

Un plan ambitieux de 76 actions pour l'**Agriculture** et l'**Alimentation**, établi de manière collective et collaborative par l'Open Agrifood !



ÉDITO



EMMANUEL VASSEINEIX
PRÉSIDENT DE L'OPEN AGRIFOOD



PHILIPPE NOYAU
VICE-PRÉSIDENT DE L'OPEN AGRIFOOD

Notre objectif : redévelopper de la richesse en France au service de la création de valeur et d'emplois !

La crise sanitaire a éclairé de manière brutale la question de notre dépendance alimentaire et le rôle crucial de l'agriculture et de l'alimentation au sein de la société.

Depuis sa création en 2014, l'Open Agrifood a démontré que c'est en échangeant et en collaborant davantage à tous les échelons de la filière que nous parviendrons à mieux valoriser nos nombreux atouts : climat, terroirs, savoir-faire...

Ce plan AGIRFOOD se positionne comme une feuille de route unifiée et collaborative de la filière alimentaire française, qui est un écosystème très complexe et très imbriqué. Il s'inscrit dans la lignée d'EGALIM et y intègre des propositions issues de 18 plans de relance, rédigés à la sortie du confinement. En complément, plus d'une centaine d'interviews d'acteurs économiques viennent compléter ces propositions.

Cet outil, au service de la France et des citoyens, a pour but de faciliter et d'accélérer la transition de notre agriculture et de notre alimentation. Il répond à 3 enjeux fondamentaux :

- > nourrir la France et ses habitants,
- > mettre à disposition des ressources pour les pays qui en ont besoin,
- > relocaliser la technologie, la recherche et l'innovation (notamment en matière environnementale) afin d'exporter nos savoir-faire.

Les 76 actions proposées dans ce plan AGIRFOOD sont toutes de nature à répondre à ces 3 enjeux, à condition que nous soyons TOUS convaincus et déterminés à montrer que : L'ALIMENTATION, c'est NOUS TOUS !

5 marqueurs forts pour inscrire l'esprit du collectif

Ce plan est un outil au service de la France et des citoyens pour faciliter et accélérer la transition de notre agriculture et de notre alimentation.

L'ensemble des citoyens et des acteurs de la filière ont conscience de la nécessité de ces transitions (agricole et alimentaire), mais savent aussi qu'elles relèvent d'un temps long.

Pour inscrire ce changement dans l'agenda politique, cinq initiatives phares constitueraient des marqueurs forts :

1° Créer un grand ministère de l'Alimentation,
réunissant toutes les parties prenantes (amont agricole, agriculteurs, industriels, distributeurs, transporteurs...) pour marquer un cap politique

2° Faire du Conseil National de l'Alimentation le garant des décisions sur l'alimentation,
une sorte de Cour des Comptes de l'alimentation qui validerait les données et challengerait les idées

3° Inscrire l'Education à l'Alimentation dans l'ensemble des programmes scolaires

4° Inscrire le droit à une alimentation saine, durable et accessible à tous dans la Constitution,
au titre des droits fondamentaux

5° Organiser annuellement des Etats Généraux de l'Alimentation,
un système d'évaluation des objectifs atteints et des plans d'actions



ASSEMBLEE NATIONALE

76 actions décisives pour gagner avec le collaboratif

Ce plan est la synthèse de 19 plans de relance proposés à l'issue du confinement

L'Open Agrifood est par essence l'outil du collaboratif et du collectif au sein de la filière Agrifood.

Plutôt que de formuler ses propres recommandations, l'Open Agrifood a donc préféré s'appuyer sur les nombreuses productions de tous horizons produites après le premier confinement, pour mettre en lumière toutes les propositions collaboratives et collectives portées par ces plans (liste page 60).

Ce plan est le reflet de plus d'une centaine d'interviews auprès des acteurs économiques de la filière entre mars et juin 2020

Une fois les propositions collaboratives des différents plans sélectionnées, une centaine d'acteurs économiques appartenant à tous les échelons de la filière et à tous les niveaux hiérarchiques des organisations ont été interrogés (liste page 56) afin de faire émerger 76 actions à porter.

Ce plan est le fruit d'un travail de tout l'écosystème Agrifood, réuni lors du Forum des 4 et 5 novembre 2020

Parmi les 76 actions proposées dans le plan, le Conseil d'Administration de l'Open Agrifood en a priorisé 20 : **10 sur la transition agricole** et **10 sur la transition alimentaire** en amont du Forum.

Sur cette base, les participants au Forum de l'Open Agrifood (représentants de la filière, élus, agriculteurs, transformateurs, distributeurs, autres parties prenantes) se sont prononcés par un vote et ont choisi une action phare sur chacune des 2 transitions.

L'Open Agrifood travaille activement cette année à la concrétisation de ces 2 actions : **l'Éducation à l'alimentation** et les **Paiements pour Services Environnementaux**.

Actions en lien avec la transition agricole

ACTION 1 : Intensifier la contractualisation

ACTION 2 : Renforcer les plans de filière

ACTION 4 : Développer le label « bas carbone »

ACTION 15 : Accélérer la culture de protéines végétales et développer la recherche sur de nouvelles sources de protéines

ACTION 19 : Intensifier la concrétisation de la marque TASTE FRANCE à l'international

ACTION 20 : Reconsidérer la position française sur les OGM (organisme génétiquement modifié) et les NBT (nouvelles biotechnologies) et lancer un vrai débat citoyen sur le sujet

ACTION 28 : Étudier les différentes sources de financement de la transition pour les rendre plus lisibles et cohérentes

ACTION 30 : Etudier les différentes sources de financement des Paiements pour Services Environnementaux (PSE)

ACTION 34 : En s'appuyant sur les plans de filière, évaluer clairement la capacité de l'agriculture française et de l'industrie agroalimentaire à répondre à la demande nationale

ACTION 35 : Accélérer le développement des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) via la contractualisation et en utilisant le levier de la commande publique en Restauration Hors Domicile

Actions en lien avec la transition alimentaire

ACTION 40 : Rendre l'enseignement sur l'alimentation obligatoire à l'école et intégrer une évaluation dans le brevet des collèges

ACTION 41 : Diffuser une pédagogie alimentaire aux heures de grande écoute

ACTION 42 : Instituer une journée nationale de l'alimentation

ACTION 44 : Favoriser la prise de parole incarnée par les grandes figures de la filière

ACTION 47 : Créer un système unique et lisible de notation

ACTION 51 : Concentrer des moyens importants sur le développement de NUMALIM

ACTION 53 : Développer et faire connaître le grand portail des initiatives positives « Les Excellences Agrifood »

ACTION 55 : Taxer les emballages inutiles et non recyclables et faire un inventaire des emballages dont on pourrait se passer

ACTION 62 : Renforcer l'aide aux plus démunis

ACTION 72 : Créer un forum des métiers de l'alimentation au sens large

Ce plan porte une recommandation unanime : un rendez-vous annuel entre les acteurs de la filière est indispensable pour donner toute sa force à EGALIM !

Les Etats Généraux de l'Alimentation, conduits en 2017, ont posé les bases collaboratives et collectives d'une réflexion inédite sur la filière Agrifood. Pour la première fois, les différents échelons de la filière ont dialogué ensemble et formulé des intentions communes. La loi EGALIM, fruit de cette concertation entre tous, trace dans de nombreux domaines les actions à mener pour rendre notre filière plus performante économiquement et plus vertueuse envers les Hommes et la Terre.

Le seul bémol est que, malgré une feuille de route ambitieuse, les propositions portées par EGALIM, ne se sont pas toutes inscrites dans la réalité, probablement faute de rendez-vous de suivi. Le rendez-vous de 2017 devrait être perpétué annuellement afin de permettre à tous les acteurs de mieux construire ensemble dans le dialogue et le respect mutuel.

La conduite d'Etats Généraux Annuel de l'Alimentation, action fondamentale proposée par ce plan, serait l'occasion pour tous de dresser un bilan des actions mises en place durant l'année écoulée, mais surtout, un moyen de s'appropriier collectivement les priorités choisies pour notre filière.

UN PLAN EN 2 PARTIES

LA TERRE

TRANSITION AGRICOLE

4 constats unanimes **P.12**

1 Préserver les ressources et lutter contre le changement climatique **P.14**

2 Promouvoir une agriculture de qualité **P.18**

3 Améliorer le fonctionnement de la filière **P.20**

4 Assurer la souveraineté française/européenne **P.24**

5 Financer la transition agricole **P.26**

6 Développer les territoires **P.30**

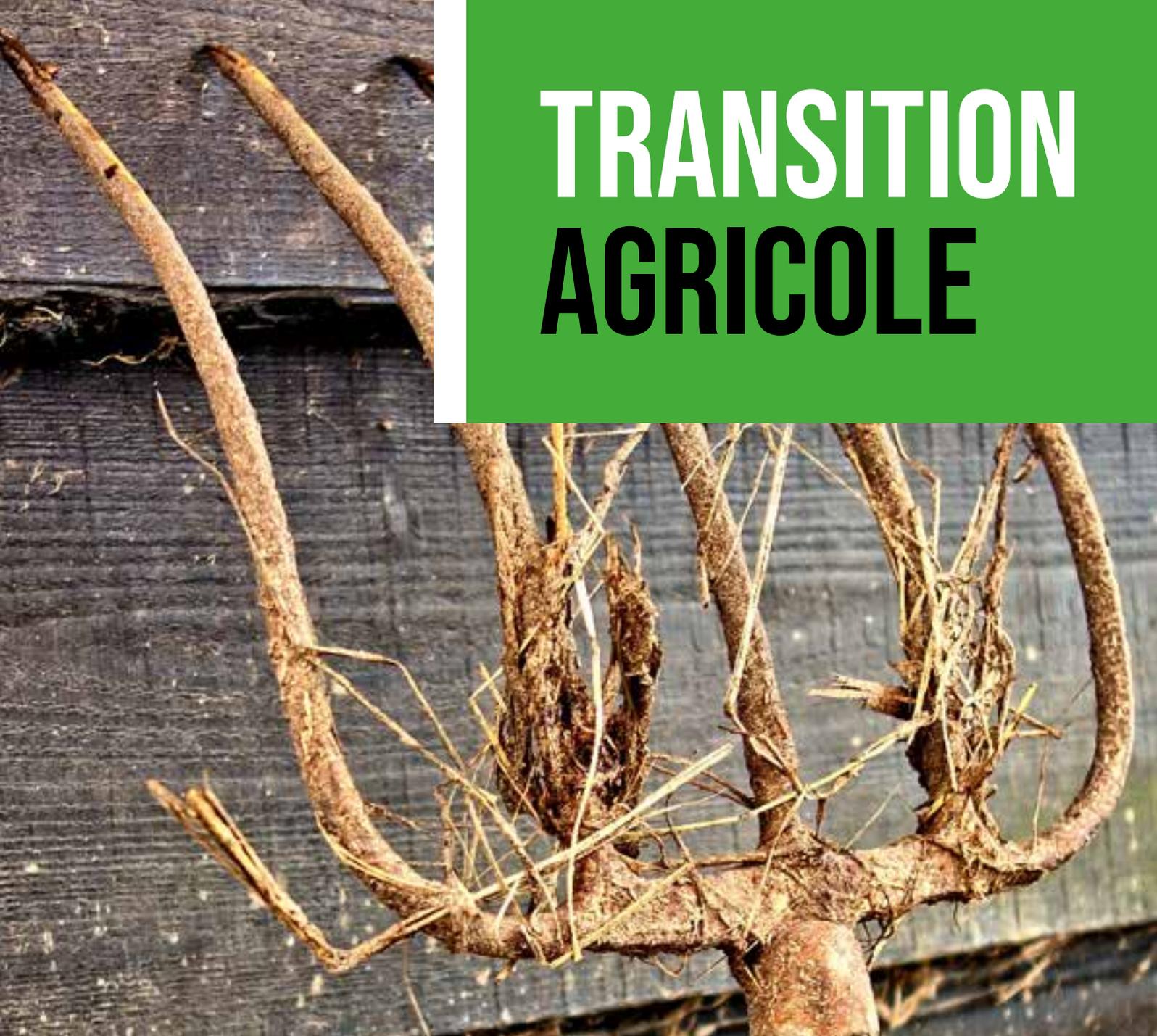




LES HOMMES

TRANSITION ALIMENTAIRE

- 1 Prioriser l'enseignement et l'éducation à l'alimentation et mieux communiquer P.34**
- 2 Créer des repères plus lisibles P.38**
- 3 Valoriser le Made in France P.40**
- 4 Lutter contre le gaspillage P.42**
- 5 Améliorer les emballages P.44**
- 6 Combattre la fracture alimentaire P.46**
- 7 Développer l'attractivité des métiers P.48**
- 8 Signer des accords internationaux cohérents P.52**



TRANSITION AGRICOLE

DE LA FOURCHE...

COMMENT LIRE CE PLAN ?

Pages de gauche : analyse de la situation (constats + objectifs)

Pages de droite : les actions pour aller plus loin

6 CHAMPS D'ACTION

- 1 **Préserver les ressources et lutter contre le changement climatique**
- 2 **Promouvoir une agriculture de qualité**
- 3 **Améliorer le fonctionnement de la filière**
- 4 **Assurer la souveraineté française/européenne**
- 5 **Financer la transition agricole**
- 6 **Développer les territoires**

4 CONSTATS

UNANIMES

Quatre constats unanimes pour accélérer la transition et 2 actions majeures.

> LA TRANSITION AGRICOLE DOIT NÉCESSAIREMENT FAIRE COEXISTER DIFFÉRENTS MODÈLES, SELON LES FILIÈRES ET LES BESOINS

- . Une part d'agriculture conventionnelle (notamment pour l'export)
- . L'agriculture raisonnée ou agriculture à haute valeur environnementale (HVE)
- . L'agroécologie ou agriculture durable
- . Le bio

> ELLE DOIT ÊTRE PROGRESSIVE

Il faut avancer pas à pas, fixer des objectifs réalistes et atteignables, imposer des contraintes uniquement lorsqu'il existe des solutions de remplacement viables (cf Glyphosate).

> ELLE NE PEUT ÊTRE EFFECTIVE QU'EN REPENSANT LE SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION DES AGRICULTEURS

Notamment via la contractualisation, et la valorisation des services environnementaux (PSE : Paiement pour Services Environnementaux).

> ELLE NÉCESSITE UN EFFORT CONSIDÉRABLE EN R&D

Une recherche ciblée et plus partagée au niveau national et européen.



ACTIONS

ACTION 1

Intensifier la contractualisation

En proposant en modèle ce qui fonctionne et en décrivant un cadre de contractualisation pour chaque filière. En particulier, rendre obligatoire la prise en compte des indicateurs de production dans les contrats et encadrer les pénalités logistiques.

ACTION 2

Renforcer les plans de filière

En faire des vrais leviers de segmentation de la production alimentaire (passer d'une stratégie orientée par la production à une stratégie orientée vers le client) et intégrer davantage la transformation à ces plans.



PRÉSERVER LES RESSOURCES

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour lutter contre le réchauffement climatique et réussir la transition agricole, la préservation des ressources est fondamentale. Plusieurs enjeux prioritaires s'offrent à nous :

> ACCÉLÉRER NOS EFFORTS VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

Des objectifs ambitieux fixés par les Accords de Paris : neutralité à horizon 2050, moins 50% d'émissions d'ici 2030.

Il faut accélérer les transformations de l'ensemble de la filière.



ACTIONS

ACTION 3

Instituer la taxe carbone aux frontières européennes.

ACTION 4

Développer le label « bas carbone ».

ACTION 5

Diffuser largement les initiatives positives pour éduquer (ex : 4 pour 1000, Climagrifood).

ACTION 6

Renforcer les démarches concrètes au sein des filières visant à une baisse ciblée et efficace des émissions (ex: Climalait, Laccave...).

PRÉSERVER LES RESSOURCES

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

(SUITE)



> MIEUX GÉRER LA RESSOURCE INESTIMABLE QUE CONSTITUE L'EAU

Accélérer la mise en place des mesures de sécurisation de l'eau, face aux aléas climatiques de plus en plus intenses (inondations, sécheresse, pression sur les nappes...).

> DÉVELOPPER AU MAXIMUM LES ÉNERGIES NON FOSSILES

Un vrai retard de la France, notamment par rapport à l'Allemagne (ex : 9000 unités de méthanisation en Allemagne contre 600 en France).

> PRÉSERVER L'IRREMPLAÇABLE MILIEU MARIN

Des défis majeurs : surpêche, zones mortes dues à l'aquaculture intensive, pollution des eaux...



ACTIONS

ACTION 10

Anticiper les besoins en eau à 10 ans, région par région.

ACTION 11

Répercuter la stratégie nationale de l'eau au niveau local.

ACTION 12

Mettre en place un revenu complémentaire incitatif pour les « Energiculteurs » afin de favoriser le développement du photovoltaïque, de l'éolien et de la méthanisation.

ACTION 76

Etablir une stratégie globale et concertée de soutien à la pêche et l'aquaculture.



P R O M O U V O I R

UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ

Pour le consommateur, la qualité de nos produits agricoles est étroitement associée à la diminution des intrants chimiques, au développement de l'agriculture biologique & de l'agriculture raisonnée et à une meilleure prise en compte du bien-être animal.

> ACCÉLÉRER LA BAISSÉ DES INTRANTS CHIMIQUES DÉJÀ À L'ŒUVRE DANS L'ENSEMBLE DES FILIÈRES

Pour mémoire : -30% entre 2017 et 2019 (et -50% sur les produits les plus dangereux). Le «Contrat de Solutions» de la FNSEA, réunit 43 partenaires pour trouver des alternatives aux intrants. Mais sans de nouvelles pratiques ou de nouveaux procédés, les agriculteurs finiront par se trouver dans des impasses techniques.

> DÉVELOPPER LE BIO, SANS EN FAIRE LA SEULE VOIE DE SALUT

On observe un consensus global sur le bio : si son développement important répond à une demande, le Bio n'est pas LA solution et ne va pas nourrir toute la population française. D'autant qu'il ne présente pas que des avantages (ex : + 15% d'émissions de Carbone sur les fruits et légumes bio).

> MIEUX PRENDRE EN COMPTE LE BIEN-ÊTRE ANIMAL, UNE ATTENTE INCONTOURNABLE DES CONSOMMATEURS

Le réseau d'abattoirs français, composé de grandes unités parfois très éloignées des élevages, doit être restructuré et modernisé. Les modes d'élevage des animaux doivent être audités et sanctionnés lorsqu'ils font apparaître des maltraitements. Et les pratiques doivent être portées à la connaissance des consommateurs, en toute transparence.



ACTIONS

ACTION 6

Déployer et mutualiser les efforts en R&D pour accélérer la recherche de solutions alternatives aux intrants (notamment sur le Glyphosate).

ACTION 8

Accompagner les filières françaises dans la rédaction des cahiers des charges bio et leur mise en cohérence au niveau européen.

ACTION 9

Généraliser la durée de transition à 2 ans pour rendre le passage au bio moins risqué.

ACTION 13

Développer les initiatives d'Interbev sur la filière bovine mais aussi sur les autres filières viandes.

ACTION 14

Systematiser les contrôles des abattoirs, les moderniser, et créer un réseau d'abattoirs national.



AMÉLIORER

LE FONCTIONNEMENT DE LA FILIÈRE

Le fonctionnement même de la filière Agrifood, organisé en silos est de nature à freiner les avancées. Des sujets transverses tels que la préservation du foncier, l'intensification des efforts en R&D et le développement du numérique doivent être mieux pris en compte.

> PRÉSERVER LE FONCIER

L'accès aux terres agricoles est de plus en plus complexe. Depuis 1950 la France a perdu en Surface Agricole Utile (SAU) 5 fois la superficie de l'Île de France. D'ici 10 ans, 50% des exploitations seront à reprendre. La réforme foncière est donc la condition du renouvellement des générations et de la souveraineté alimentaire française. Les SAFER ne contrôlent pas la totalité des ventes de terres : 20% leur échappent.

> INTENSIFIER LES EFFORTS EN R&D

EGALIM avait mis en place de nombreuses actions pour soutenir la recherche et développement. Mais le sentiment globalement partagé est que «chacun avance dans son coin sans communiquer». L'enjeu majeur : investir encore plus en R&D et s'assurer qu'elle soit concertée et efficace, grâce à l'initiative publique.



ACTIONS

ACTION 17

Lutter contre l'artificialisation du foncier en facilitant l'accès des agriculteurs et en interdisant le détournement des terres destinées à l'agriculture.

ACTION 18

Renforcer le pouvoir des collectivités dans la préemption des terres agricoles et des PAT dans le fléchage des terres disponibles.

ACTION 21

Créer une base de données qui centralise tous les résultats de la R&D sur l'agriculture en France et dans le Monde et qui les vulgarise de manière à les rendre accessibles aux citoyens.

ACTION 20

Reconsidérer la position française sur les OGM (organisme génétiquement modifié) et les NBT (nouvelles biotechnologies) et lancer un vrai débat citoyen sur le sujet.

ACTION 22

Renforcer le crédit d'impôt recherche.

ACTION 23

Rendre plus facilement accessible le dispositif FRANCE EXPERIMENTATION à la production agricole et à la transformation alimentaire.



AMÉLIORER

LE FONCTIONNEMENT DE LA FILIÈRE

(SUITE)

> DÉVELOPPER LA COUVERTURE NUMÉRIQUE

Pour accompagner la transition, la digitalisation des agriculteurs est indispensable. Elle suppose bien entendu, en amont, l'accès au réseau numérique, qui est encore loin d'être généralisé (79% des agriculteurs utilisent Internet).

> « DÉCOINCER » LA FILIÈRE

Pour de nombreux acteurs, la filière peine à avancer dans la transition car les instances actuelles ont chacune leur propres intérêts et arrivent rarement à se mettre d'accord. Certaines politiques volontaristes en Europe ont permis des avancées majeures, grâce à des « superstructures » : BOARD BIA en Irlande ou Le Conseil Agricole Danois ont permis de largement accélérer la transition de leur modèle agricole.



ACTIONS

ACTION 24

Développer la couverture numérique du réseau partout en France et en faciliter l'accès aux agriculteurs.

ACTION 25

Intensifier la formation digitale des agriculteurs.

ACTION 26

Garantir la souveraineté française sur la gestion des données agricoles et alimentaires.

ACTION 27

Créer une suprastructure de l'Alimentation en France, au dessus des instances actuelles, pour accélérer la transition.



ASSURER

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
FRANÇAISE OU EUROPÉENNE

Un sujet mis en exergue par la crise sanitaire : maîtriser l'ensemble des activités agricoles et alimentaires stratégiques est devenu un impératif, en définissant ce qui relève de la France versus de l'Europe, en priorisant l'autonomie protéique et en menant une réflexion sur le rôle de l'export pour mieux faire rayonner la France à l'international.

> ASSURER L'AUTONOMIE PROTÉIQUE DE LA FRANCE

Une autonomie qui stagne à 50% depuis les années 50, avec une part importante des importations issues des OGM. Un chantier urgent en France.

> REPENSER L'EXPORT

Assurer la souveraineté ne veut pas dire cesser l'export. Mais il faut le repenser pour qu'il soit source de valeur pour la filière, alors que nous perdons des parts de marché depuis des décennies, notamment à cause du coût du travail en France. La filière s'est fixée pour objectif une augmentation de 35% de nos exportations agroalimentaires d'ici 2030. Un plan d'action national & concerté est nécessaire pour atteindre cet objectif.

> DÉVELOPPER L'IMAGE DE L'EXCELLENCE ALIMENTAIRE FRANÇAISE À L'INTERNATIONAL

Une ambition portée par EGALIM et qui s'est concrétisée récemment par le lancement de la marque TASTE FRANCE, laquelle, fruit d'un travail collaboratif, réunit près de 3000 entreprises engagées sous sa bannière. Force est de constater que ces concrétisations restent minimes.



ACTIONS

ACTION 34

En s'appuyant sur les plans de filière, évaluer clairement la capacité de l'agriculture française et de l'industrie agroalimentaire à répondre à la demande nationale.

ACTION 15

Accélérer la culture des protéines végétales et développer la recherche sur de nouvelles sources de protéines.

ACTION 2

Renforcer les plans de filière en en faisant de vrais leviers de segmentation de la production alimentaire, pour la France mais aussi pour l'export. Passer d'une stratégie orientée par la production à une stratégie orientée par les besoins des consommateurs.

ACTION 19

Intensifier la concrétisation de la marque TASTE FRANCE à l'international, notamment en la reliant au niveau de qualité des produits français (normes, labels...).



FINANCER

LA TRANSITION AGRICOLE

La transition a indéniablement un coût. Au-delà de la PAC, une multitude de sources de financements sont envisageables, autres que celle (nécessaire, mais pas suffisante) de la puissance publique. La faire reposer essentiellement sur le consommateur (via les prix) est inenvisageable par temps de crise. Il faut mettre en oeuvre de nouveaux systèmes efficaces et pérennes.

> MIEUX FLÉCHER LES FINANCEMENTS ET DÉTERMINER LES PLUS EFFICIENTS

Pléthore de sources de financements potentielles :

- Green Deal Européen
- Plan de 15 milliards d'euros pour faciliter la transition annoncé par E. Macron en juin 2020
- Revenu de substitution pour les agriculteurs
- Systèmes de prêts spécifiques destinés à l'agriculture

> AMÉLIORER LE SYSTÈME D'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES CLIMATIQUES

Le risque agricole face aux aléas climatiques augmente, et aujourd'hui en France, aucun système de couverture globale n'est véritablement performant, contrairement à ce qui peut se faire au Etats-Unis ou au Canada par exemple.



ACTIONS

ACTION 28

Etudier les différentes sources de financement de la transition pour les rendre plus lisibles et cohérentes les unes par rapport aux autres.

ACTION 31

Auditer le crowdfunding (financement participatif) pour l'accélérer.

ACTION 32

Répertorier les initiatives privées (type : SAI Sustainable Agriculture Initiative lancée par Danone et Nestlé, ou OP2B : One Planet Business for Biodiversity regroupant 15 grandes entreprises...), mieux les communiquer pour leur donner encore plus d'impact.

ACTION 33

Instaurer un système performant d'assurance face aux aléas basé sur le modèle des Etats-Unis ou du Canada, qui intègre notamment la gestion du risque de la transition.



FINANCER

LA TRANSITION AGRICOLE

(SUITE)

> VALORISER LES PSE (PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX) : UN CHANTIER PRIORITAIRE

Un large consensus existe sur la nécessité de rétribuer ces services aux agriculteurs tant au niveau français qu'européen. Ainsi que sur l'opportunité de les intégrer à la notion d'aménagement du territoire (maintien des campagnes, reconnexion villes/campagnes...). La complexité réside dans l'évaluation de ces services.

Une piste intéressante, après la compensation par les entreprises privées, consisterait à faire participer le citoyen/le touriste (premier bénéficiaire de ces services), via une augmentation de la taxe de séjour.



ACTIONS

ACTION 29

Mettre au point un audit agile et rapide des PSE en intégrant les certifications existantes (ISO, HVE...) pour faciliter l'évaluation et établir le système de rémunération.

ACTION 30

Etudier la possibilité de faire financer une partie des PSE (Paiements pour Services environnementaux) par le tourisme.



DÉVELOPPER LES TERRITOIRES

La crise sanitaire a mis en exergue la nécessité (plébiscité par les consommateurs) de développer le local, les circuits courts, les territoires... Un levier sûrement sous-estimé pour accélérer la transition. EGALIM a déjà permis des avancées notables, mais 3 leviers permettraient d'aller plus loin et plus vite.

> MULTIPLIER LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX PERFORMANTS

Les systématiser à l'échelon local, s'assurer qu'ils aient une taille homogène, et s'assurer de leur gouvernance mutlipartite.

> RENFORCER LE POIDS DU LOCAL, NOTAMMENT VIA LES COMMANDES PUBLIQUES

Des objectifs ambitieux fixés par EGALIM pour 2022 :

- L'obligation dans l'approvisionnement de la restauration collective de comporter 50% de produits sous signes de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique
- L'utilisation du levier de la commande publique pour valoriser les produits issus d'une meilleure proximité
- Le développement des filières locales facilité par la simplification de la logistique

> ENCOURAGER L'ESSOR DES MONNAIES LOCALES, VRAI LEVIER DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

En effet, ces monnaies, ne sont acceptées que dans un cercle de commerces locaux selon certains critères environnementaux et sociaux. Les commerces qui les utilisent peuvent ainsi attirer des consom'acteurs de plus en plus nombreux et sont incités à trouver des fournisseurs locaux pour utiliser leurs devises.



ACTIONS

ACTION 35

Accélérer le développement des PAT via la contractualisation et en utilisant le levier de la commande publique en RHD.

ACTION 36

Favoriser l'équipement de la restauration collective, par une prime à l'investissement et l'abondement d'un plan national.

ACTION 37

Développer les camions épiceriers.

ACTION 38

Faire une cartographie exhaustive du transport des marchandises et l'optimiser.

ACTION 39

Promouvoir les monnaies locales en étudiant leurs conditions de succès et proposer le meilleur accompagnement public.

TRANSITION ALIMENTAIRE



...À LA
FOURCHETTE



8 CHAMPS D'ACTION

- 1 Prioriser l'enseignement et l'éducation à l'alimentation et mieux communiquer
- 2 Créer des repères plus lisibles
- 3 Valoriser le Made in France
- 4 Lutter contre le gaspillage
- 5 Améliorer les emballages
- 6 Combattre la fracture alimentaire
- 7 Développer l'attractivité des métiers
- 8 Signer des accords internationaux cohérents



P R I O R I S E R

L'ENSEIGNEMENT ET L'ÉDUCATION À L'ALIMENTATION ET MIEUX COMMUNIQUER

La transition alimentaire repose avant tout sur la pédagogie alimentaire, qui doit devenir un objectif clé envers l'ensemble de la population : les enfants et les jeunes, les acteurs de la filière, le citoyen.

> ÉDUCER À L'ALIMENTATION DÈS LA MATERNELLE , EN INCLUANT LA PRATIQUE DE LA CUISINE

A l'instar des mathématiques ou du français, rendre l'enseignement sur l'alimentation obligatoire dès le primaire, en le centrant sur les connaissances nutritionnelles. Même si quelques initiatives existent aujourd'hui, il manque une véritable volonté politique de systématiser cet enseignement.

> RECONNECTER LE GRAND PUBLIC AUX PRODUITS QUI COMPOSENT SON ALIMENTATION

Apporter des informations sur les produits agricoles, sur les différents types d'agriculture et d'alimentation via les média de manière accessible et sur des formats courts. Faire visiter les coulisses des sites de fabrication alimentaires en toute transparence.



ACTIONS

ACTION 40

Rendre l'enseignement sur l'alimentation obligatoire à l'école et instituer une évaluation dans le brevet des collèges.

ACTION 41

Diffuser une pédagogie alimentaire aux heures de grande écoute.

ACTION 42

Instituer une journée nationale de l'alimentation.

ACTION 44

Favoriser la prise de parole incarnée par les grandes figures de la filière.

P R I O R I S E R

**L'ENSEIGNEMENT ET
L'ÉDUCATION À L'ALIMENTATION
ET MIEUX COMMUNIQUER**

(SUITE)



> FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE ACTEURS ÉCONOMIQUES ET CITOYENS

Permettre à chacun de poser ses questions pour mieux comprendre les contraintes de fabrication des produits et les attentes des citoyens par rapport à cette fabrication.

> UTILISER LA RESTAURATION COLLECTIVE POUR FAIRE PASSER DES MESSAGES

La restauration collective est un vecteur essentiel pour former les jeunes et leurs familles.



ACTIONS

ACTION 43

Organiser un forum virtuel entre citoyens et acteurs économiques pour une meilleure compréhension mutuelle sur les sujets sensibles.

ACTION 45

Afficher le prix réel des repas dans toutes les cantines afin que tous aient conscience du prix d'un repas et que l'alimentation ne soit pas dévalorisée.

ACTION 46

Proposer un choix végétarien en restauration collective d'ici 2022 (quand cela est possible).



CRÉER

DES REPÈRES PLUS LISIBLES POUR LES CONSOMMATEURS

En ce qui concerne la notation des produits et leurs critères d'évaluation, la multiplication des labels, des applications et des systèmes de notation est source de confusion et de méfiance pour le consommateur (et pour une très grande majorité des acteurs). Simplifier ces systèmes et les rendre plus lisibles pour les consommateurs est un enjeu clé.



ACTIONS

ACTION 47

Créer un système unique et lisible de notation

- Accélérer le développement de l'Eco-Score, lancé par Open Food Facts en collaboration avec une dizaine d'autres acteurs, qui évaluent l'impact des produits alimentaires sur l'environnement
- Réunir tous les acteurs clés pour créer un système de notation unique, un seul signe «on-pack» : Yuka (score de développement durable en juillet), la Note Globale, le Nutriscore, SIGA, NOVA, Consommateurs Citoyens...
- Travailler ensemble pour mutualiser l'information = c'est l'ambition de Numalim

ACTION 48

S'assurer que le Nutriscore ou le système de notation ainsi choisi, est bien présent sur tous les produits alimentaires.



VALORISER

LE MADE IN FRANCE

Mieux mettre en avant la production française est un enjeu crucial, notamment au travers du développement du label Made in France, de la plateforme NUMALIM et de la valorisation des excellences françaises.

> DÉVELOPPER LE LABEL MADE IN FRANCE

Le Made in France reste l'indicateur le plus demandé par le consommateur. Il faut développer son utilisation. Il est nécessaire de définir un pourcentage d'ingrédients français minimum pour pouvoir le revendiquer.

> ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME NUMALIM

Plateforme numérique globale des données de l'alimentation pour répondre aux enjeux de transparence et de valorisation des démarches de qualité dans l'ensemble de la filière. Projet qui vise à la classification des produits selon tous les critères, à destination des professionnels et non du grand public.

> VALORISER LES EXCELLENCES FRANÇAISES

Il existe un « French Paradox » inexplicable : chaque année, « The Economist » publie l'indice de durabilité des modèles agricoles et alimentaires dans le monde. Pour la 3^{ème} année consécutive, la France est première au palmarès. Et personne ne le sait ! Il est urgent de communiquer sur l'excellence des agricultures françaises.



ACTIONS

ACTION 49

Systematiser l'indication de l'origine France.

ACTION 50

Rendre obligatoire l'affichage/étiquetage de l'origine de tous les ingrédients.

ACTION 51

Concentrer des moyens importants sur le développement de NUMALIM et organiser la coopération de tous les acteurs sur le sujet en mettant en place une gouvernance large les incluant tous.

ACTION 52

Organiser une campagne de communication sur l'excellence de l'agriculture et de l'agroalimentaire français (qualité, durabilité) à destination du Grand Public.

ACTION 53

Développer et faire connaître un grand portail des initiatives positives « Les Excellences Agrifood ».



LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE

Sur la lutte contre le gaspillage, la France est plutôt en avance, grâce à 2 avancées post-EGALIM :

- > La feuille de route de l'économie circulaire
- > La loi anti-gaspillage votée en 2020. Ces textes ont le mérite de dessiner les bonnes directions, mais là encore des actions plus concrètes pourraient permettre d'accélérer la transition

> FAVORISER UNE CONSOMMATION PLUS LONGUE DES PRODUITS VIA LES DATES LIMITES DE CONSOMMATION

Le consommateur est perdu entre ces 2 mentions et un nombre immense de produits est gâché à cause d'elles.

> DÉVELOPPER L'UTILISATION DES COPRODUITS EN ÉTUDIANT LEURS POTENTIELLES UTILISATIONS DANS CHAQUE FILIÈRE



ACTIONS

ACTION 60

Repenser et mieux communiquer sur les dates de péremption (DLUO, DLC...).

ACTION 61

Mieux valoriser les coproduits dans chaque filière.

Mener une étude systématique sur le réemploi des co-produits de la filière Agrifood et travailler sur le développement de la certification Cradle to Cradle en France, encore trop peu développée (production industrielle qui intègre, à tous les niveaux, une exigence écologique dont le principe est : zéro pollution et 100 % réutilisable).



AMÉLIORER

LES EMBALLAGES

Le Pacte national sur les emballages plastiques (février 2019) travaille sur l'élimination des emballages problématiques et sur l'augmentation du taux de recyclage et de l'écoconception des emballages. Objectif : les rendre réutilisables, recyclables ou compostables à 100 % d'ici 2025.

> DÉVELOPPER LES PLASTIQUES RECYCLÉS

en s'assurant de leurs atouts pour l'environnement et la santé.

> SUPPRIMER AU MAXIMUM LES EMBALLAGES INUTILES

> DÉVELOPPER LES PRATIQUES VERTUEUSES, NOTAMMENT EN RESTAURATION COLLECTIVE



ACTIONS

ACTION 54

**Augmenter les plastiques recyclés :
25% de plastiques recyclés dans les bouteilles en PET d'ici 2025.**

ACTION 55

Taxer les emballages inutiles et non recyclables et faire un inventaire des emballages dont on pourrait se passer.

ACTION 56

Développer les objets réutilisables, limiter les objets à usage unique.

ACTION 58

Travailler sur la consigne.

ACTION 59

Généraliser le VRAC à l'ensemble de la distribution alimentaire.

ACTION 57

Rendre le tri sélectif obligatoire à partir de 200 couverts.

A photograph showing a person lying on the ground, possibly homeless, with a white cup and a small bowl nearby. The person is wearing a blue beanie and a grey jacket. The background is a plain, light-colored wall.

COMBATTRE

LA FRACTURE ALIMENTAIRE

Il existe aujourd'hui peu de données fiables sur cette problématique. Alors que la crise sanitaire a accentué cette fracture, on évoque le chiffre de 8 millions de français en précarité alimentaire. Il faut d'abord étudier réellement le poids de la fracture alimentaire en France et comment elle se traduit dans les comportements.

> AIDER CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN

**> POUR ALLER PLUS LOIN, FAIRE DU DROIT À L'ALIMENTATION
UN DROIT CONSTITUTIONNEL**



ACTIONS

ACTION 62

Renforcer l'aide aux plus démunis

Créer un groupe de travail sous l'égide du Fonds Français pour l'Alimentation et la Santé réunissant tous les organismes de dons et les acteurs économiques, pour coordonner et amplifier l'aide alimentaire. Et pour étudier la création d'une sécurité sociale de l'alimentation et/ou de chèques alimentaires.

ACTION 64

Cibler des aides spécifiques à destination des étudiants.

ACTION 63

Renforcer les obligations de dons.

ACTION 77

Inscrire le droit à une alimentation saine, durable et accessible à tous dans la Constitution au titre des droits fondamentaux.



D É V E L O P P E R

L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE LA FILIÈRE

Pour une agriculture et une alimentation de qualité demain, il faut encourager les jeunes à se tourner vers ces métiers et renforcer l'attractivité des métiers agricoles et agroalimentaires et l'adéquation des formations aux besoins (proposition EGALIM).

> MIEUX VALORISER L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET RENDRE LES FORMATIONS SÉDUISANTES ET QUALIFIANTES POUR LES JEUNES



ACTIONS

ACTION 67

Décloisonner l'enseignement agricole

Sortir l'enseignement agricole du ministère de l'agriculture (doit dépendre de l'enseignement général) et créer des passerelles entre les différents métiers de l'alimentation (un éleveur doit pouvoir facilement se reconvertir dans une boucherie ou un supermarché).

ACTION 68

Généraliser l'apprentissage sur la filière alimentaire

Et permettre à 100 000 jeunes par an de s'engager auprès du monde agricole via les missions jeunesse agricole.

ACTION 69

Renforcer les relations écoles entreprises et créer des formations lorsqu'elles sont manquantes en y associant aussi la formation continue.



DÉVELOPPER

**L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS
DE LA FILIÈRE**

(SUITE)

> MIEUX VALORISER L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET RENDRE LES FORMATIONS SÉDUISANTES ET QUALIFIANTES POUR LES JEUNES



ACTIONS

ACTION 71

Former à la transition agricole dans les lycées agricoles et développer l'enseignement d'agri-manager (cours de marketing, de droit international, de langues...).

ACTION 70

Renforcer WiziFarm, plateforme de mise en relation entre agriculteurs & main d'œuvre, et la dupliquer sur l'industrie et sur la restauration.

ACTION 72

Créer un forum des métiers de l'alimentation au sens large.

ACTION 73

Aider aux reconversions professionnelles en cours de carrière tant pour ceux qui sortent de l'agriculture que pour ceux qui y entrent.



S I G N E R

DES ACCORDS INTERNATIONAUX COHÉRENTS

Il existe un large consensus sur la nécessité de ne pas signer des accords internationaux qui ruinerait nos efforts vers une agriculture plus durable.

De plus, notre besoin de se protéger aux frontières européennes (pour éviter au maximum l'entrée de produits à bas coûts et non respectueux de l'environnement) serait compromis.



ACTIONS

ACTION 74

S'assurer que les accords qui vont à l'encontre des engagements climatiques soient supprimés et instaurer un véto climatique (Ceta, Mercosur).

ACTION 75

Déterminer de nouvelles réglementations sur les importations de produits « non respectueux ».

Merci à nos partenaires qui soutiennent l'Open Agrifood !





Ils ont contribué à la rédaction du Plan AGIRFOOD

PRODUCTEURS

Prénom	Nom	Organisation/Métier
Thierry	BAILLET	AGRICULTEUR
Henri	BIES-PERE	FNSEA
Jean-François	BLECHET	AGRICULTEUR
Arnaud	BODOLEC	AGRICULTEUR
Olivier	CHAILLOU	TERRENA
Xavier	GAUTHIER	ARVALIS
Christiane	LAMBERT	FNSEA
Bernard	LANNES	COORDINATION RURALE
Guillaume	LEFORT	AGRICULTEUR
Régis	MERAND	VIVESCIA
Clément	MERCIER	AGRICULTEUR
Sébastien	MERY	AGRICULTEUR
Philippe	NOYAU	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DU CENTRE-VAL DE LOIRE
Charles	PERDEREAU	JEUNES AGRICULTEURS 45
Pierre	PHILIPPE	VIGNERONS BUZET
Hervé	PILLAUD	FDSEA 85
Antoine	POUPART	IN VIVO / BIOLINE
Remi	RICHARD	AGRIAL
Claude	RISAC	TEREOS
Didier	THIERRY	SOUFFLET
Eric	THIROUIN	AGPB
Samuel	VANDAELE	JEUNES AGRICULTEURS
Brice	VEAULIN	AGRITWITTOS

TRANSFORMATEURS

Christophe	BLAISE	GRUPO BIMBO
Christophe	BRAUN	LSDH
Catherine	CHAPALAIN	ANIA
Romuald	COLARD	LSDH
Yves	DE LAFOURCHARDIERE	LOUE
Richard	GIRARDOT	ANIA
Claudia	KREITMAYER	LSDH
Arnaud	ROUSSEAU	GROUPE AVRIL
Emmanuel	VASSENEIX	LSDH
Philippe	VILLEVALOIS	AREA

DISTRIBUTEURS

Pierre	BOURDEREAU	GROUPE CASINO
Eric	BOURGEOIS	BIOCOOP
Hervé	FLAMBARD	COOP ATLANTIQUE
Matthieu	RICHÉ	GROUPE CASINO
Dominique	SCHELCHER	SYSTEME U
Bertrand	SWIDERSKI	GROUPE CARREFOUR

RESTAURATEURS

Ludovic	BISOT	MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE
Maxime	BONNABRY	REFETTORIO
Eric	LEPECHEUR	RESTAU'CO
Rémi	ROCCA	MCDONALD FRANCE
Laurent	TERRASSON	L'AUTRE CUISINE
Gauthier	VENTER	MAGA

FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES A LA FILIERE

Prénom	Nom	Organisation/Métier
Gemei	AOCHI	GT PARTNERS
Emmanuel	AUDOIN	BUREAU VERITAS
Julie-Agathe	BAKALOWICZ	BANQUE DES TERRITOIRES
Pierre	BOUCHET	LLYOD'S REGISTER
Pierre-Lou	CHAPOT	CIRCUL'EGG
Philippe	CHAPUIS	CREDIT AGRICOLE SA
Aris	CHRISTODOULOU	SIGA
Sophie	CUCHEVAL	MIIMOSA
Isabelle	DELPUECH	SYNGENTA
Rémy	DUMERY	CER FRANCE ALLIANCE CENTRE
Anne-Claire	DURAND	AG2R LA MONDIALE
Séverine	JEANNEAU	CORTEVA
Pascale	JOYEUX	CER FRANCE
Aude	LE RHUN	DELOITTE
Xavier	MALHERBET	CREDIT AGRICOLE CENTRE-VAL DE LOIRE
Sébastien	MERCHER	STEF
Jean-Philippe	MERIT	CER FRANCE
Eugenia	POMMARET	UIPP
Anne	PERROT	UNIGRAINS
Sandrine	RAFFIN	LINK UP
Arnaud	VIANDIER	CREDIT MUTUEL CENTRE
Pascal	VINE	GROUPAMA

PARTIES PRENANTES

Pierre	BERNEAU	FOOD VAL DE LOIRE
Xavier	BOIDEVEZI	FOODTECH
Matthieu	BRUN	CLUB DEMETER
Pierre	CHRIST	CITOYEN
Olivier	DAUVERS	THINK TANK AGRO
Benjamin	DE PONCHEVILLE	WWF
Sylvie	DELAROCHE HOUOT	ANEGJ
Anne	DELETTRE	TERRE ECOS
Christophe	DEQUIDT	GROUPE TRIANGLE
Dominique	DESJEUX	ANTHROPOLOGUE
Anne	DUMONNET	SYRPA
Jérôme	FRANCOIS	NUMALIM
Guillaume	GAROT	CONSEIL NATIONAL POUR L'ALIMENTATION
Philippe	GOETZMANN	CONSULTANT
Sophie	GERSTENHABER	FONDATION DU GOUT
Anne	HUITOREL	CONSULTANTE
Frédéric	GILLI	GRAND PUBLIC
Capucine	LAURENT	LA NOTE GLOBALE
Didier	LIVIO	CONSOMMATEURS CITOYENS
Laurent	PASQUIER	C QUI LE PATRON
Richard	RAMOS	ASSEMBLEE NATIONALE
Anne-Sophie	ROYANT	UNIJUST

ENSEIGNEMENTS ET RECHERCHE

Prénom	Nom	Organisation/Métier
Catherine	BEAUMONT	INRAE
Nicolas	BROUTE	ESA
Gérard	GUYON	MAISON FAMILALE RURALE
Christian	HUYGUES	INRAE
Sandrine	VINZANT	INRAE
Gwenola	YANNOU LEBRIS	AGROPARISTECH

A L'INITIATIVE DU PROJET

L'Open Agrifood, au service du faire ensemble, depuis 2014

Notre raison d'être : permettre aux différents acteurs de la filière Agrifood et aux citoyens de se rencontrer, d'échanger et de confronter leurs points de vue pour donner du sens et créer davantage de valeur dans la filière.



Des milliers de citoyens rassemblés dans des **DÉBATS CITOYENS** menés partout en France pour écouter et relayer les préoccupations des français. En complément, une enquête a été réalisée auprès de plus d'un millier de personnes en octobre 2020.



Un **FORUM ANNUEL** réunissant tous les acteurs de la filière alimentaire ; pour échanger et faire progresser les idées au travers de différents formats (tables rondes, ateliers, séances collaboratives, débats...).



Des **GROUPES DE TRAVAIL** organisés tout au long de l'année réunissant différents acteurs de la filière qui co-construisent ensemble et proposent des actions concrètes sur les sujets clés de l'alimentation.



**“Se réunir est un début ;
rester ensemble est un progrès ;
travailler ensemble est la réussite.”**

Henry FORD

L'alimentation

c'est nous TOUS !

UNE ANALYSE DE 18 PLANS DE RELANCE

- > Les **30 propositions des 66 parlementaires** (Concertation Citoyenne : Le jour d'Après)
- > **Contribution de la Convention Citoyenne pour le Climat au plan de sortie de crise Manifeste du Club** de la Table française
- > **Plan de transformation de l'économie française, présentation d'un chantier d'urgence** (The Shift Project)
- > **Plan d'action européen pour une Politique Alimentaire Commune 2020-2024** (Danone)
- > **L'après COVID-19 : comment réorienter et relocaliser notre agriculture et alimentation vers un modèle résilient et durable** (La fondation Nicolas Hulot)
- > **Think Tank Agroalimentaire - Edition n° 6 - De l'amont à l'aval de la chaîne alimentaire, la transformation du secteur agroalimentaire**
- > **Propositions & Pacte Productif pour une filière agricole et agroalimentaire française à la hauteur des enjeux de demain** (FNSEA)
- > **Pacte Productif, 7 ambitions pour une filière agroalimentaire française à la hauteur des enjeux de demain** (ANIA)
- > **Restaurer notre souveraineté alimentaire et réussir la transition agroécologique du producteur au consommateur** (La Coopération Agricole)
- > **Manifeste & Rapport RSO "Pacte pour un engagement sociétal"** (Interbev)
- > **Make.org : consultation sur l'alimentation**
- > **Note de position : COVID-19, une question de résilience productive** (UTOPIES)
- > **Pour un plan de relance : les propositions de Citeo en faveur d'une accélération des solutions pour l'économie circulaire des emballages et papiers**
- > **Feuille de Route pour une économie circulaire** (Plan Climat, Gouvernement français)
- > **100 mesures LREM, puis 30 proposées**
- > **Le pacte vert pour l'Europe : de la ferme à la table**
- > **Rapport du groupe de travail Agriculture et Alimentation de l'Assemblée nationale**

Merci aux **2 étudiants de l'AgroParisTech, Justin BRUNET et Gabriel ROBIN.**

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Mme Florence DUPRAZ

13 avenue des Droits de l'Homme

45000 Orléans

fdupraz@openagrifood-orleans.org





Open Agrifood

Tous droits Réservés

www.openagrifood-orleans.org